Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260430-CM2026_053-DE

Conseil municipal du jeudi 30 avril 2026

DÉLIBERATION

CM 2026-053 Attribution d'une subvention exceptionnelle - Association « Des cœurs et des voix »

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 30 avril, à 19 h, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Matthieu SEITE, maire.

PRÉSENTS :
Mmes et MM. Sylvie DANIEL, 1re adjointe ; Olivier YVEN, 2e adjoint ; Marion FAIVRE, 3e adjointe ; Gilbert QUENTEL, 4e adjoint ; Isabelle NEDELEC, 5e adjointe ; Mickaël PLUSQUELLEC, 6e adjoint ; Bénédicte ROLLET, 7e adjointe ; David THOMAS, 8e adjoint.

Mmes et MM. Serge GUENNEGUES ; Claudie FERELLOC ; Nathalie PONCEL ; Luc MOUSTER ; Loïc FORGEAIS ; Stéphanie BLANCHARD ; Laurent KERANGUEVEN ; Dorothée GUILLOU ; Marion BALLANGER ; Timothé PAPIN ; Gwénaël KERJEAN ; Patrick COADOU ; Adeline SEYLER ; Aurore COURTES ; Bernard BOLLORE ; Véronique GUITTARD ; Anne-Sophie MORVAN ; Arthur LASNE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION : Delphine DUVAL, Directrice Générale des Services ; François LEROY, Directeur Général Adjoint ; Tayeb-Alexandre S'HIEH, Conseiller aux décideurs locaux pour Brest métropole ;

ABSENTS EXCUSÉS :
Jean-Jacques CADALEN, qui a donné procuration de vote à Gilbert QUENTEL
Emmanuelle LIBERT qui a donné procuration de vote à Olivier YVEN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Claudie FERELLOC

La convocation à la présente réunion a été notifiée aux conseillers municipaux et affichée en mairie le 21 avril 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice..... 29
Présents..... 27
Votants..... 29

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260430-CM2026_053-DE

CM 2026-053 Attribution d'une subvention exceptionnelle - Association « Des cœurs et des voix »

Madame Bénédicte ROLLET donne lecture de la délibération :

Un concours d'éloquence « Des cœurs et des voix » va se dérouler dans la circonscription Brest Nord dont fait partie la commune de Guilers.

L'objectif de ce concours est d'amener les élèves, pour lesquels l'importance des mots n'est pas toujours perçue, à développer la confiance en soi à travers l'expression orale, la prise de parole en public et la culture du débat citoyen.

Le concours s'adresse aux élèves de CM2 et CM1 des classes doubles (CM1-CM2), soit 19 classes. C'est à ce titre qu'une classe de Chateaubriand s'est engagée pleinement dans ce projet dont la thématique est : « faut-il abaisser le droit de vote à 10 ans ? »

La subvention permettrait d'offrir quelques lots symboliques ou utilitaires aux participants et aux lauréats de ce concours.

La contribution sera mentionnée publiquement lors de l'évènement qui aura lieu le 19 mai 2026 à l'auditorium du Conservatoire de Brest.

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 euros en signe de soutien à l'organisation de cette manifestation. Cette somme sera versée à l'association des parents d'élèves de l'école élémentaire

***

Le Conseil municipal,

Vu l'avis favorable de la commission plénière du jeudi 23 avril 2026,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 € en soutien à l'organisation du concours d'éloquence « Des cœurs et des voix ». Cette somme sera versée à l'association des parents d'élèves de l'école élémentaire Chateaubriand.

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 657482 du budget primitif 2026.

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Le Maire,
Matthieu SEITE



La secrétaire de séance,
Claudie FERELLOC

